

Envoyé en préfecture le 29/08/2024

Reçu en préfecture le 29/08/2024

Publié le

ID : 057-215702564-20240829-DELIB_192024-DE

République Française

Département de la
MOSELLE

Arrondissement de
METZ-CAMPAGNE

Nombre de Conseillers

élus : 15

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents : 10

Procuration : 1

Absents excusés : 4

Absents : 0

Date de la convocation

24/07/2024

COMMUNE DE GRAVELOTTE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juillet 2024

Sous la présidence du Maire, Monsieur TORLOTING Michel

Membres présents :

TORLOTING Michel – BRIOUX Dominique - DONVAL Denis — DAUBENFELD Nadine -
GAILLOT Emilie – MULLER Hervé - Cyrielle – POTIER Christophe - PIERRE Sébastien –
CLEVER Nathalie – GAILLOT Emilie – GRANDPIERRE Marie-France

Procurations :

LOUIS Aurélie

Absents excusés :

SCHURCH Christophe – APPERT Ségolène – SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle –
SIMON DENIS

DELIBERATION 19/2024

AGRANDISSEMENT DU PERISCOLAIRE : MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU VRD DECLARATION SANS SUITE DE MARCHE DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

VU le code de la commande publique, notamment ses articles R.2185-1 et R2185-2 ;

VU les articles L2122-23 et R2122-7-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU la consultation lancée selon une procédure adaptée pour les travaux, relatifs à la construction d'un accueil périscolaire à Gravelotte ;

Considérant qu'une seule offre a été remise pour le lot 1 et que l'entreprise n'est pas en mesure de fournir les attestations fiscales et sociales de moins de 6mois conformément aux articles R 2142-1 à R2143-12 du Code de la commande publique. Selon l'article 5.2 du Règlement de la consultation, cette offre est éliminée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général énoncé ci-dessus, la procédure relative aux travaux pour la construction d'un accueil périscolaire, pour le lot 1 VRD.

DECIDE de relancer sans publicité et directement auprès d'une société pour le lot 1 VRD conformément à l'article R 2122-8 du Code de la commande publique.

Pour extrait conforme
GRAVELOTTE le 06 août 2024

Le Maire,

Michel TORLOTING

